



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 13 mars 2025

Délibération n° DEL_2025_0006

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 07 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
20/03/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARDESEN, Madame Maryline BRUN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Absent(e)s :

Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Ginette VINCENT, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 21h44

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<u>Objet</u> :	Secteur Jean-Solvain / République : création d'espaces d'habitabilité en centre ville par la démolition d'un bâtiment vacant
-----------------------	--

Rapporteur : Jérôme EYNARD

La Commune du Puy-en-Velay porte une réflexion sur le devenir du quartier Jean-Solvain / République, quartier d'entrée de ville, qui mérite d'être requalifié.

Par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier (EPF) Auvergne, avec qui la Commune du Puy-en-Velay a conclu une convention de portage, la collectivité a acquis une friche (ancienne maison) située dans le secteur Solvain/République en vue de la requalification de cet espace.

Le bâtiment vacant sera dépollué et démoli. Cette intervention s'avère techniquement délicate compte tenu de l'instabilité de l'ouvrage à démolir (fissures), de la proximité avec les mitoyens (copropriété parcelle 251) et de la liaison structurelle forte avec le mitoyen (AP 354).

Le projet consiste en la démolition/dépollution de ce site dans le respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Cette démolition d'un bâtiment vacant en centre-ville permettra la reconquête de ce foncier d'un secteur à revaloriser de la Commune du Puy-en-Velay.

Le budget prévisionnel de ce projet est évalué à 171 000,00 € HT.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Maîtrise d'œuvre démolition		18 000,00 €
	Diagnostic amiante		3 500,00 €
	Dépose des réseaux		1 500,00 €
	Diagnostic géotechnique		6 000,00 €
	Dépollution/Désamiantage		20 000,00 €
	Démolition/Confortement/Curage		122 000,00 €
	TOTAL		171 000,00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		142 000,00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	État d'avancement
	LEADER Haute-Loire	56 800,00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	56 800,00 €	40 %
	Autofinancement	85 200,00 €	60 %
	TOTAL Financement	142 000,00 €	100 %

L'EPF Auvergne sera le maître d'ouvrage de cette opération de démolition.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 03/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 25/02/2025

Le Conseil Municipal :

- CONFIE la maîtrise d'ouvrage de l'opération à l'Établissement Public Foncier Auvergne et autorise cet établissement à déposer une demande de financement LEADER auprès du Groupe d'Action Locale Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte permettant la mise en œuvre de ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



ID : 043-214301574-20250319-DEL_2025_0006-DE

Signé le 13 mars 2025,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 13 mars
2025